

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 10 SEPTEMBRE

« A quoi bon un Roi ? »

« A quoi bon un roi ? dit M. Weiss dans le *Journal des Débats*. Il y a vingt ans que la France se passe de l'institution monarchique et se passe de roi. »

L'institution monarchique a traversé quatorze siècles, la République n'a pas encore la durée d'une génération.

La date du 4 septembre, origine de la République, rappelle à la France le souvenir sinistre d'une insurrection en face de l'ennemi.

La République est la fille de l'invasion allemande. Elle a chassé les représentants du pays, elle a étouffé la voix de la France. Le suffrage universel faisait peur aux Gambetta et aux Rochefort.

Comment ont-ils rempli ce rôle de gouvernement de la Défense Nationale? Un républicain a justement qualifié leur règne usurpé : « la dictature de l'incapacité. » L'Empire nous a fait perdre Strasbourg, la dictature républicaine nous a fait perdre Metz et la Lorraine.

Si la France, après la chute de l'Empire à Sedan, avait été appelée à constituer un gouvernement national, nous n'aurions pas subi la honte et le désastre des capitulations de Metz et de Paris.

Le 8 février 1871, l'Assemblée Nationale est élue malgré les républicains. Si le nom de la République n'est pas immédiatement effacé, pendant cinq ans nous avons eu la République sans républicains. C'est une majorité monarchique et catholique qui réprime l'insurrection de la Commune et répare les ruines que l'Empire et la République ont faites. Bien que les budgets ont des excédents de recettes et que la France a une armée. L'Assemblée Nationale a rétabli la paix sociale et la paix religieuse. Osez-vous porter ce qu'elle a fait de bien à l'actif de la République? Osez-vous compter ces cinq années « dans vos vingt ans ? »

« A quoi bon un roi ? » dit M. Weiss. L'histoire de la République, pendant les quinze années qui ont suivi la dissolution de l'Assemblée Nationale, démontre précisément qu'une Constitution monarchique sans monarque, comme celle de 1875, ne peut garantir ni la paix religieuse, ni la fortune publique, ni la liberté.

Les républicains peuvent-ils nier qu'ils ont divisé la France en deux partis ennemis? Plus de trois millions d'électeurs protestent par leurs votes, en 1885 et en 1889, contre le gouvernement de parti qui opprime les consciences par les écoles athées obligatoires, qui étouffe des fonctions publiques la moitié des Français, qui gaspille la fortune du pays, en accroissant d'un milliard les impôts annuels en pleine paix, qui augmente de dix milliards en quinze années, la dette écrasante de la France.

« A quoi bon un roi ? » Un roi, gouvernant avec une majorité monarchique, eût réduit la dette en quinze années de dix milliards, au lieu de l'accroître de ce chiffre; un roi eût été le roi de tous les Français.

Respectueux de la foi de la majorité catholique, il eût maintenant dans les écoles la liberté la plus précieuse, celle de l'enseignement.

« A quoi bon un roi ? » Il nous eût épargné la honte de Wilson à l'Élysée, le Tonkin de Ferry, l'incapacité de Carnot, le péril du boulangisme, les élections frauduleuses de Constans, la domination parlementaire des radicaux.

« A quoi bon un roi ? » Demandez-le à l'Europe, demandez-le à Bismarck et à la triple alliance.

Pourquoi Bismarck a-t-il voulu que la France restât en République? Afin qu'elle fût isolée au milieu des monarchies européennes, afin qu'elle ne pût conclure aucune alliance avec son gouvernement instable, avec ses ministres qui tombent comme des capucins de cartes.

Quelle figure fait un Grévy ou un Carnot au milieu des souverains? Quel peut être le crédit d'un président sans autorité, qu'une majorité hostile renverse comme Mac-Mahon ou Grévy, ou qu'elle élise comme Carnot, parce qu'on le croit « imbécile. »

« Où prendrions-nous ce roi ? » ajoute M. Weiss.

Républicains, la France sait si bien où prendre son roi que vous en avez peur et que vous l'exilez.

Le roi de France! mais son nom est toujours grand en Europe, même dans l'exil, et les plus puissants souverains qui méprisent M. Carnot et M. Grévy, « ce que vous avez de mieux. » saluent avec respect, comme le premier parmi leurs pairs, l'héritier des droits séculaires d'Henri IV et de saint Louis.

Et ce peuple français qui, pour échapper à vos étreintes, a failli se jeter follement dans les bras du premier aventurier venu, de Boulanger, croyez-vous qu'il n'acclamerait pas le fils de ses rois par des millions de suffrages, si la liberté du vote lui était rendue?

Nous mettons les républicains au défi d'obtenir une majorité parlementaire sans la violence et la fraude de la candidature officielle.

Après quinze années d'un gouvernement de parti, les républicains ont un président sans autorité, un Sénat sans crédit, une majorité de députés divisée en deux fractions hostiles, en présence d'une opposition parlementaire qui représente plus du tiers des arrondissements et près de la moitié des électeurs. Voilà la vérité, voilà la situation de la République.

Et c'est la République qu'un Boulanger fait sauter trembler il y a quelques mois, que vous nous présentez comme solidement assise!

Votre République n'est pas un monument national qui traverse les siècles, c'est un édifice improvisé qu'un souffle ébranle, qu'une commotion renverse dès que le sol tremble.

LÉON PHILOUZE.

L'AFFAIRE MERMEIX

Le duel de M. Mermeix avec M. Georges Labruyère, qui ne devait être que le premier d'une série, en sera très vraisemblablement le dernier.

Voici en effet où en sont les diverses affaires Mermeix :

Affaire Mermeix-Fouquier : M. Fouquier a répondu aux témoins de M. Mermeix qu'il n'avait pas attaqué M. Mermeix dans sa vie privée; en conséquence, il estime qu'il ne devait aucune réparation.

Affaire Lepelletier : M. Lepelletier a répondu aux témoins qu'il consentait à accorder une réparation à M. Mermeix, mais qu'il voulait auparavant répondre par la voie du journal.

Affaire Millevoye : Suivant certains journaux, M. Millevoye aurait déclaré qu'il suivrait l'exemple de M. Castelin, par conséquent qu'il ne se battrait pas; suivant d'autres, c'est ce matin que ses témoins s'aboucheraient avec ceux de M. Mermeix.

Les journaux publient une lettre des témoins de M. Mermeix protestant contre la note que M. Labruyère a fait publier et qui, disent-ils, est le contraire de la vérité.

Enfin le *Figaro* publie les explications personnelles de M. Mermeix sur tous ces incidents.

M. Castelin refuse de se battre avec lui en invoquant pour fuir les calomnies lancées par M. Labruyère; il conclut qu'après cela il a le droit de dire que ceux qui soutiennent encore la cause du boulangisme ne se battent pas.

MM. Delagneau et Ducret écrivent à la *Cocarde*, chacun une lettre, où M. Mermeix est traité de Judas et accusé d'un détournement.

Nous ne suivrons pas la polémique sur ce terrain violent et personnel.

MONSIEUR LE COMTE DE PARIS et le New-York Herald

Un correspondant du *New-York Herald* rend compte d'un entretien qu'il a eu avec le Comte de Paris, dans les environs d'Abergeldy, en Écosse, où le Comte chasse le coq de bruyère. Nous le reproduisons à titre de renseignement et sous réserves, comme tous les documents et interviews qui sont publiés depuis quelque temps sur les affaires boulangistes :

« — Que pensez-vous des « Coulistes du boulangisme » que publie le *Figaro*? demanda le correspondant.

« Le Comte de Paris hésita un moment avant de répondre.

« — Pour certaines raisons évidentes, dit-il, je crois ne pas devoir entrer dans des détails sur ce sujet. Mais je n'hésite pas à affirmer que ces articles contiennent beaucoup de choses vraies. D'autre part, il est certain que l'on y trouve beaucoup d'exagérations et d'inexactitudes. Ce n'est pas à moi de séparer l'ivraie du bon grain.

« — Admettez-vous l'exactitude de ce que disent ces articles au sujet des négociations qui avaient eu lieu entre le général Boulanger et les royalistes?

« — A un certain point, oui, des négociations de ce genre ont été entreprises par des royalistes qui désiraient tirer profit de la popularité du général. J'ai personnellement rencontré le général et je le considérais toujours comme un bon soldat. En 1878, il était colonel sous le duc d'Anmale, et je faisais partie de

l'état-major du duc. Je dois dire, toutefois, que les révélations du *Figaro*, si elles sont exactes, mettent le général Boulanger dans une situation peu enviable. Il paraît qu'il a joué un double jeu avec nous tous en même temps.

« — Et que pensez-vous, monseigneur, du refus opiniâtre du général de répondre aux accusations dont il est l'objet?

« — Ah! répondit le Comte de Paris en souriant, je ne sais rien à cet égard, mais je suppose qu'il garde le silence parce qu'il n'a rien de mieux à faire.

« — Et le coup d'Etat qu'aurait dû faire le général Boulanger — mais qu'il n'a pas fait — après sa victoire du 27 janvier, à Paris, pensez-vous qu'il aurait réussi?

« — Ah! répondit le Comte de Paris, vous savez que les coups d'Etat sont des choses bien curieuses. Celui qui connaît l'histoire de France sait à quoi s'en tenir à cet égard. Je ne veux pas exprimer mon opinion, mais je m'en suis formé une sur la situation dans laquelle se trouverait aujourd'hui la France si Boulanger s'était rendu maître du courant. »

Nous ignorons, dit le *Soleil*, si le correspondant du *New-York Herald* a rapporté exactement les paroles de Monsieur le Comte de Paris. Si nous avons cru devoir mettre cette conversation sous les yeux de nos lecteurs, c'est que le langage attribué à Monsieur le Comte de Paris nous paraît définir et préciser mieux qu'on ne l'a fait jusqu'à présent le caractère des relations que certains personnages du parti royaliste ont eues avec le général Boulanger.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 9 septembre 1890.

Le marché est plus calme et quelques réalisations se produisent sur nos rentes. Le 3 0/0 s'inscrit à 96 20; le 4 1/2 0/0 à 106 55.

Du côté des valeurs de crédit, nous n'avons à constater que peu de variations. Le Crédit Foncier est très ferme à 1,345. La Banque de Paris fait 860. C'est à partir de demain, 10 courant, que seront remboursées à ses guichets les obligations de la Daira-Sanieh, présentées à Paris pour être payées en espèces, et ce à raison de 85 0/0 de leur valeur nominale, plus les intérêts courus du 15 avril au 10 septembre, comme suit :

Les obligations : de 500 fr., à raison de 433.40; de 2,500, à raison de 2,165.55; de 42,500, à raison de 40,827.75; de 25,000, à raison de 24,653.50.

Les titres devront être munis de tous les coupons non échus, y compris le coupon au 15 octobre prochain. Le montant de tous les coupons non échus, manquant sur les titres présentés, sera déduit du capital à rembourser.

Le marché accueille avec une faveur marquée l'annonce de la prochaine apparition des actions de la Silver-Glance. Rarement, en effet, une affaire minière se sera présentée dans des conditions plus favorables et plus avantageuses. Le district du Canada où est situé le Silver-Glance est connu comme le plus riche du globe; c'est celui de la Montagne d'Argent. La concession comprend un filon de plus de 10 pieds de large qui la traverse dans toute sa longueur. On y trouve de l'argent natif, et les évaluations des personnages les plus compétents n'hésitent pas à fixer à 120 0/0 le rendement annuel qu'une semblable mine exploitée pourrait donner au capital.

La Banque d'Escompte est demandée à 530.

Le Crédit Lyonnais à 812 et le Crédit Mobilier à 460. La Société Générale se consolide à 520. La Banque Nationale du Brésil progresse d'un bond à 642.50.
Les Chemins Economiques font 417.50.

NOUVELLES MILITAIRES

M. de Freycinet propose de faire exécuter les grandes manœuvres de 1891 par quatre corps d'armée au lieu de deux.

A L'ECOLE DE GUERRE

C'est au commencement d'octobre que vont avoir lieu les examens de sortie pour les officiers qui, pendant deux ans, ont suivi les cours de l'Ecole de guerre. Ces examens rouleront naturellement sur tout ce qui intéresse l'art militaire (car on demande à nos officiers des connaissances vraiment encyclopédiques), artillerie, cavalerie, génie, fortifications, etc., etc.

On sait que par décision récente de M. le ministre de la guerre, les officiers de l'Ecole, au lieu de choisir leur corps, ainsi qu'ils en avaient eu le droit jusqu'à ce jour, devront faire encore, à partir de leur sortie, deux années de stage dans un état-major spécial.

Cette mesure ne laisse pas que de contrarier quelques-uns de ces messieurs.

CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

Le 135^e en Manœuvres

On écrit à l'Union de l'Ouest, le 7 septembre, d'une ferme de la commune de Boulay, près Château-Renault :

« Le régiment vient de passer deux rudes journées, depuis qu'il a quitté Semblançay, vers 9 heures, samedi, se dirigeant sur un ennemi représenté par deux bataillons et une batterie figurant une division. La 18^e division a rencontré l'ennemi sur la commune de Monnaie, dans le parc de Baudry. La 35^e brigade (66^e et 32^e) a été déployée immédiatement, et la 36^e brigade (435^e et 77^e) en réserve. A hauteur de Chanceaux, on pouvait d'un seul coup d'œil embrasser tout le champ de bataille, qui offrait un beau coup d'œil. La position de l'ennemi était superbe; elle est cependant enlevée et toute la division va bivouaquer à hauteur de la Hallière, sur la commune de Monnaie, dans une immense plaine découverte. A la tombée de la nuit, les feux multiples des 9.000 hommes de toutes armes, qui sont installés là, offrent un spectacle bien pittoresque. Les chants partent de chaque groupe et, tout en haut, sur la lisière de ce camp immense, les trompes de chasse du 18^e chasseurs à pied

font retentir les airs de chants français, qui, chaque fois, sont accueillis par des applaudissements se répétant d'un bout à l'autre du bivouac. Vers 9 heures, les chants cessent et l'on essaie de dormir.

» A 2 heures du matin, tout le monde est debout, et la division se met en marche pour poursuivre l'ennemi battu la veille, et auquel on ne veut pas laisser le temps de se refaire. On traverse la forêt. La lune fait briller les gamelles des sacs et scintiller les képis des généraux. On marche en silence. Vers 3 heures, la tête de colonne traverse le village de Monnaie, cher aux Angevins, et l'on s'engage sur la route de Vendôme. Un instant, la grand'rue se trouve remplie par le 135^e marchant en colonne et trois batteries qui longent la colonne au grand trot. Le village reste toujours endormi, et c'est à peine si, à l'extrémité, un Tourangeau apparaît à sa fenêtre en bonnet de nuit; les autres ne sont pas éveillés et perdent ce spectacle vraiment curieux.

» Après avoir traversé un brouillard épais, la colonne arrive à Villedomer, au petit jour.

» Tout le monde, qui dormait debout dans la colonne, commence à s'éveiller. D'ailleurs, l'ennemi est signalé à l'ouest de Château-Renault, et la bataille recommence, par brigade accolée. Vers 9 heures, un assaut donné par sept bataillons, drapeaux déployés, détermine la retraite de l'ennemi; et à 1 heure, les troupes sont rentrées dans les cantonnements, après avoir marché deux jours sans prendre plus d'une heure ou deux de sommeil. »

LES CONSEILS D'ARRONDISSEMENT

La deuxième session des conseils d'arrondissement s'ouvrira le 22 septembre courant.

QUESTION IMPORTANTE

Un ajourné de la classe 1888, reconnu apte au service militaire par le conseil de révision de la classe 1889, fera-t-il un an ou simplement deux mois de service militaire, cet ajourné étant fils unique de veuve?

Réponse. — Cet ajourné sera incorporé avec les jeunes gens qui doivent faire un an de service; mais sa situation sera signalée au corps, et il ne sera retenu que quatre mois sous les drapeaux.

THÉÂTRE DE SAUMUR

Comme nous l'avons déjà dit la semaine dernière, nous aurons samedi prochain, 13 septembre, une représentation du beau drame de M. Henri de Bornier, *La Fille de Roland*, donnée par M^{me} Segond-Weber, de la Comédie-Française, la grande artiste qui a obtenu dernièrement sur notre scène, comme partout où elle a passé, un si brillant succès dans *Les Jacobites*, et auparavant dans *Horace* et *Jeanne d'Arc*.

Rappeler ces représentations est ce que nous croyons le plus nécessaire.

M^{me} Weber se recommande par son talent; cela vaut mieux qu'une réclame, et le souvenir qu'elle a laissé à Saumur est la meilleure de toutes.

Aussi sommes-nous persuadés que samedi elle aura salle comble.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Dans le mouvement du personnel de l'enseignement primaire en Maine-et-Loire, nous relevons les noms suivants :

M. Roussel, instituteur au Gené, est nommé à La Breille.

M. Pé, instituteur à La Breille, est nommé à Tancoigné.

M. Laiyet, instituteur à Tancoigné, est nommé à Aubigné.

M. Goisnard, instituteur à Aubigné, est nommé à Gesté.

M. Renault, instituteur titulaire adjoint à Angers, est nommé à Souzay.

M. Dufeu, instituteur titulaire adjoint à Saumur, est nommé à Tiercé.

M. Benoist, instituteur titulaire adjoint à Faye, est nommé à Varennes-sous-Montsoreau.

M^{me} Chouteau, institutrice stagiaire en congé, est déléguée à Chenehutte-les-Tuffeaux.

M^{me} Milliet, institutrice titulaire en congé, est nommée titulaire adjointe à Saumur.

REJET DE POURVOI

La Cour de cassation a rejeté le pourvoi de Charles Bousquet, ancien huissier à Saumur, condamné à mort par la Cour d'assises de la Seine, le 9 août dernier, pour avoir assassiné sa belle-sœur, Juliette Derouard, et le patron de cette dernière, M. Paquy, avocat à la Cour d'appel.

Il ne reste plus que le recours en grâce au Président de la République.

BOUSQUET A LA ROQUETTE

Le condamné reçoit chaque jour, dans sa cellule, la visite de sa femme; il est extrêmement calme.

Malgré le rejet de pourvoi, l'assassin de M. Paquy ne paraît pas douter de sa commutation de peine et échafaude les plus séduisants châteaux en Nouvelle-Calédonie.

« Je n'ai tué, dit-il, que pour me venger. Je serai sûrement gracié par M. Carnot. On m'enverra donc à la Nouvelle.

» Là, je me referai un avenir. J'obtiendrai vite, par ma conduite exemplaire, un adoucissement de traitement, une concession, par exemple, à la Princesse. Je ferai venir ma femme et nous serons très heureux. »

Bousquet est très sobre, il ne boit que de l'eau. De même que pour la plupart des condamnés, une de ses grandes distractions est de jouer aux cartes avec ses gardiens,

De temps à autre, il abandonne les cartes pour prendre la plume et écrit ses mémoires, une façon de panégyrique de son intéressante personnalité.

Le style en est curieux. C'est un amalgame de fioritures sentimentales et de locutions de procédure, cela tient du protêt et de la romance de café-concert.

Parfois il abandonne la plume pour prendre le crayon et, trompant la surveillance de ses gardiens, dessine sur les murs. C'est là un goût fréquent chez les condamnés, dont les croquis sont généralement obscènes; Bousquet se borne à des caricatures.

Le sympathique assassin n'a qu'un nuage dans son ciel: la migraine. S'il n'avait mal à la tête, il le déclare lui-même, il serait le plus heureux du monde.

L'assassinat a conduit Bousquet à la plus sage des philosophies: des maux présents il se console par l'espérance des biens à venir.

A ANGERS ET A PARIS

Sous ce titre, le *Journal de Maine-et-Loire* écrit :

« A Angers, MM. les magistrats se montrent très sobres de communications envers la presse; aussi la plupart des voleurs et des assassins restent-ils inconnus.

» A Paris, c'est le contraire; fort peu de malfaiteurs échappent à la justice. C'est que les parquets, en toutes circonstances, et particulièrement dans les graves affaires, ont recours aux bons services des journaux. »

Et, à l'appui de cette remarque, notre confrère cite un exemple récent, la note adressée à tous les journaux par le parquet de la Seine, note concernant les recherches faites pour trouver l'assassin de la petite Alice Neuf.

Les remarques sont justes et la citation est topique, dit le *Patriote*.

LA TEMPÉRATURE

Les premiers jours du mois de septembre semblent vouloir nous faire oublier la fin du mois d'août.

Le mois de septembre, autrefois le septième de l'année, était consacré à Vulcain, chez les anciens.

Il renferme une partie de *fructidor* et de *vendémiaire* du calendrier républicain. — L'automne commence le 23 à 2 heures 32 minutes; le soleil entre dans le signe de la Balance.

Les jours décroissent de 4 heures 46 minutes.

Le mois de septembre a aussi un saint Médard, car

Saint Lambert (17) pluvieux,
Neuf jours dangereux.

Espérons que saint Lambert nous épargnera ces « neuf jours dangereux ».

3 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MOEURS MARITIMES

FLOT ET JUSANT

PAR PIERRE MAEL.

Tout ce monde s'était abattu bruyamment sur Granville et Saint-Pair, au grand désespoir de Dinard et Paramé, leur port d'attache habituel. M. de Buheil, en effet, grand vieillard tout blanc, très beau et très digne sous ses larges favoris britanniques, possédait à Paramé une villa superbe, proche le palais indien que le prince de Galles a fait transporter, pièce à pièce, pour son usage personnel, dans cette station essentiellement mondaine.

On se demandait même à Granville pourquoi les nouveaux venus avaient déserté leur centre habituel d'opérations et d'extravagances pour se rabattre sur la plus tranquille, la moins turbulente des retraites.

Beaucoup de mères de famille avaient pris l'alarme à la pensée de ce voisinage dangereux. Car c'est toujours un danger pour la jeunesse

que la présence d'une jeune fille insolemment belle et le sachant, prête, en toute circonstance, à mettre en relief ses avantages naturels, sous le prétexte que le bain de mer et le costume qu'il excuse comportent certaines licences intolérables en tout autre lieu.

Jeanne de Buheil, en effet, donnait gain de cause aux bons comme aux mauvais propos. Véritable statue animée, chef-d'œuvre accompli par la nature dans la plus séduisante des argiles humaines, elle pratiquait, à l'endroit de ce qu'on nomme les convenances, le plus insouciant dédain dont une femme puisse faire montre. Quand elle descendait sur la plage, dans son costume de flanelle blanche, la chevelure débordant de la résille qui la contenait à grand-peine, quand elle laissait glisser de ses épaules la sortie de bain dont elle s'enveloppait, c'était dans l'assistance un frémissement électrique, un effet de ce magnétisme souverain que la beauté épand autour d'elle.

Avec cela elle était bonne — bonne autant qu'on peut l'être. Insoucieuse et riieuse, elle laissait l'or couler de ses doigts roses. Or, elle en avait beaucoup, de cet or, que son père, véritable idolâtre, répandait au moindre de ses caprices. Les pauvres la connaissaient bien;

n'ayant pas de raisons pour être envieux, ils pouvaient d'autant plus aisément lui témoigner leur reconnaissance. Avec ces qualités du cœur et du visage, Jeanne avait tous les dons de l'esprit. Artiste en tous genres, elle peignait comme une fée, touchait à ravir le piano et la harpe, accompagnant elle-même la plus incomparable voix de contralto qui ait jamais chanté dans la gorge d'une femme.

Les adorateurs ne lui manquaient pas. Elle en riait et les laissait perdre leur temps et leurs soupirs. Le flegmatique Elphinstone — il n'y a que les Anglais pour faire de ces propositions-là, — l'avait défiée à la nage. Elle l'avait battu dans une course de Dinard à Paramé, avec escale à Saint-Malo. Il avait demandé une revanche, et Jeanne avait répondu : « Quand vous voudrez. »

M. de Maillans, à son tour, s'était laissé distancer à cheval, entre Dol et Pontorson, et Jeanne, toujours bonne fille, était à la veille d'accepter une séance d'escrime avec Paul Hautfrion, bien qu'elle assurât hautement et sincèrement qu'elle n'avait jamais tenu un fleuret entre ses doigts.

Elle avait une adorable façon de décourager les candidats :

— Voyons, Monsieur Elphinstone, si nous faisons naufrage au cours de notre voyage de noce, ce serait à moi de vous repêcher. Avouez que vous vous laisseriez couler plutôt que de subir un tel affront. Vous, Monsieur de Maillans, je serais contrainte de vous prendre en croupe.

— Et moi, mademoiselle? demanda Hautfrion.

— Oh! vous, vous êtes trop dangereux. Supposons que vous gagniez mon cœur en me plastronnant, qu'arrivera-t-il? Ou bien vous serez jaloux au début, et rien ne m'assure que vous ne me pourfendrez pas dans un accès de jalousie; ou bien je serai jalouse ensuite, et comme, nécessairement, je serai devenue meilleur tireur que vous, à votre propre école, c'est moi qui, prise de vertige, vous embrocherai par amour. Désagréables perspectives, convenez-en.

Et elle riait.

Il fallait bien que tout le monde fit chorus à un tel rire.

Le matin même où elle se montra pour la première fois à Granville, elle tint une conversation fort gaie à l'une de ses compagnes de séjour, Mme Dumarroy, la nièce d'une des

PÈLERINAGE DE Lourdes

Les journaux de Tours ont publié hier la dépêche suivante, datée de Lourdes, 9 septembre, 10 h. 50 matin :

« Voyage heureux. Quinze mille pèlerins. Temps magnifique. Grande joie. »

ANGERS. — La banlieue au pillage. — Nous apprenons aujourd'hui, dit le *Ralliement*, que trois des vagabonds qui pullulent dans la banlieue d'Angers viennent d'être arrêtés et écroués à la prison de cette ville, pour s'être introduits avec escalade dans une propriété appartenant à M. de Soland. Ce sont les nommés : Joseph Jacob, Théodore Guerrier et Edouard Récotillon.

Espérons que, par ce temps de chasse, la police songera à continuer ses poursuites contre tout ce gibier de potence.

HISTOIRE DE CHASSE

On écrit de Ligueil au *Journal d'Indre-et-Loire* :

« ... Les femmes..... ne me parlez pas de ça !... »

Il était près de midi quand, le lendemain de l'ouverture, en chasseurs un peu rossards, nous quittions Ligueil, fusil en bandoulière et chiens derrière les talons.

Pour faire chaud, il faisait chaud : le soleil dardait ses rayons sur nos panamas de 29 et nos vestes de coutil ; et après avoir fait un kilomètre nous tirions la langue autant que nos chiens ; mais les chasseurs sont intrépides, et nous marchions, marchions toujours.

Nous étions trois, X***, Z*** et moi : un de nos amis nous avait autorisés à aller chasser sur sa propriété, même en son absence, et nous y allions.

Nous y voilà..... En chasse !...

Un chaume..... deux chaumes..... une taille..... Rien ! Quand on ne voit rien la première heure, l'ardeur se ralentit considérablement : tel était notre cas au moment où X*** s'écria : « Au lièvre ! à vous ! »

Accroupis dans un fossé, le fusil en joue, retenant notre haleine, nous attendons notre « bourgeois » qui venait droit sur nous.

Pan !..... Pan !..... Pan !..... Pan !..... Il trotta toujours, mais son arrière-train était des plus endommagés. Les chiens le suivaient. Enfin, à 500 mètres, il tombe pour ne plus se relever : Black le prend et le rapporte.

Mais voilà que, du haut d'un mamelon, une bergère se dresse et fait peur au chien qui passait à ses pieds. Black lâche le lièvre. Aussitôt elle envoie son énorme molosse qui le lui rapporte, et, de loin, elle nous montre le lièvre qu'elle tenait par les pattes. Nous nous figurons, n'est-ce pas, qu'elle voulait nous éviter la peine de courir après, et qu'elle allait nous le rendre. Ah ! bien oui ! elle tourna les talons,

nous montra une partie d'elle-même..... et fila.

Pas d'hésitation, courons après !

Et nous voilà sautant les fossés, enjambant les haies, gravissant les côtes, nous allongeant quelque peu dans les guérets. Après une course effrénée, nous arrivons essouffés, couverts de sueur, dans la cour d'une ferme où l'on battait à la machine.

Nous nous adressons à celui qui paraissait être le fermier, nous lui contons notre affaire, nous lui réclamons notre lièvre.

Voilà les vingt ou vingt-cinq batteurs qui se moquent de nous, le paysan qui nous agonise de sottises, disant qu'il n'y avait pas de femmes chez lui, que ces « s..... bourgeois » voulaient le perdre, que nous étions des gueux, des brigands, des voleurs, qu'il se « f..... de nous », etc., etc.

Nous partons sans lièvre : c'est roide.

Nous nous rendons immédiatement chez l'ami sur la propriété duquel nous avons tué le lièvre, nous emmenons avec nous deux gendarmes, et nous voilà repartis.

Arrivés là bas, nous nous cachons, et notre ami entre seul chez ces gens qu'il connaissait.

Au bout de deux heures, il en ressort : la femme et la fille — terribles ces femmes ! — s'obstinant à garder le lièvre, avaient accablé de sottises les « gueux de bourgeois qui volent le gibier que le pauvre paysan élève et nourrit » (1) et finalement, saisissant un immense couteau, la fille s'était écriée : « Avant de leur rendre leur lièvre, à ces brigands-là, je leur enfoncerai ce couteau dans le ventre ! »

— Elles sont vraiment charmantes, ces engragées wilsoniennes, n'est-ce pas ?

Les gendarmes entrèrent.

Quel changement de tableau, mes amis !

Le lièvre fut apporté sur le champ ; les petits verres furent servis avec de l'eau-de-vie de première, et il nous fallut prendre la goutte..., parce qu'il y avait deux gendarmes.

Où, mais... on ne dérange pas deux gendarmes pour prendre la goutte, et les voilà faisant à ma bonne femme un joli petit procès pour chasse sans permis.

Ah ! ce fut bien une autre affaire ! Il en pleuvait des gouttes..... et des injures contre ces « scélérats de bourgeois », car vous pensez bien que si le bonhomme vidait sa bouteille, les femmes ne se soumettaient pas ainsi.

Et après avoir essuyé une dernière bordée de sottises, nous franchîmes le seuil de cette maison hospitalière... pour les lièvres, et nous retournâmes à Ligueil avec notre gibier.

Voilà comment j'ai perdu mon chien ! — B. »

NIORT. — Condamnation à mort. — La session des assises des Deux-Sèvres a été close

par une nouvelle condamnation à mort.

Le nommé Joseph Ollier, accusé d'attentat à la pudeur et de tentative de meurtre, a été condamné à mort par contumace.

AFFAIRE MYSTÉRIEUSE

On écrit de Clisson (Loire-Inférieure) qu'une enquête sur une affaire mystérieuse est ouverte par la gendarmerie de Clisson.

Une jeune fille, nommée Gaborit, arrivait chez ses parents bâillonnée étroitement et les vêtements trempés d'eau. Elle raconta qu'un individu s'était jeté sur elle, l'avait entraînée au bord de la Sèvre et, après l'avoir bâillonnée, l'avait jetée à l'eau ; un mouchoir tordu lui serrait le cou.

Le père de cette jeune fille a porté plainte. Mais il est à remarquer que l'an dernier pareil fait s'était produit à Réze et qu'on avait reconnu que la plaignante, prise d'hallucination, s'était elle-même bâillonnée et précipitée dans un marais d'où des passants l'avaient retirée à grand-peine.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages circulaires. — Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 95 fr. ; 2^e classe, 70 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 40 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 60 fr. ; 2^e classe, 45 fr. — Durée : 45 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours ; Loches, et retour à Tours ; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour réduits de 25 0/0 pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris, à la gare d'Austerlitz et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

CHRONIQUE VINICOLE

Bordeaux, 7 septembre.

On ne peut que se féliciter de la continuation du beau temps, qui fait sentir ses heureux effets sur le vignoble. Le raisin se développe à merveille et continue à promettre un bon vin.

Les achats sur souche, qu'on avait tenté de lancer en certaines contrées de notre département, ne semblent pas devoir prendre de

grandes proportions. Il y a peu d'amateurs.

On achète toujours quelques vins vieux pour combler des vides dans le chai, mais le calme persiste sur le marché.

Il avait un moment été question, dans le vignoble blanc, de continuer les affaires sur les grands vins de la dernière récolte ; mais, de ce côté également, il y a eu arrêt, plusieurs propriétaires n'ayant pas accepté les cours établis.

Dans ce vignoble, où les apparences sont satisfaisantes, surtout au point de vue de la qualité, les vendanges se ressentiront, comme d'ailleurs celle du vignoble rouge, des effets de la température défavorable de juillet : elle seront un peu tardives ; mais septembre peut grandement atténuer le retard. Il ne resterait plus qu'à souhaiter des vendanges sans trop de pluie. Espérons !



GLYCÉRINE MINÉRALISÉE PARFUMÉE DE A. RIVAUD Chimiste breveté, à SAUMUR Médaille aux Expositions.



Cette glycérine se prépare en rouleaux pour bains, en flacons pour la toilette, elle prévient et guérit promptement les affections de la peau, qu'elle adoucit et parfume. Dartres, Eczéma, Démangeaisons, Chute des cheveux.

Elle est précieuse pour les soins hygiéniques quotidiens et intimes et contre les pellicules. Les médecins l'ordonnent journellement.

Lire la notice, envoyée franco sur demande. Dépôt général chez l'inventeur, à Saumur. Se trouve partout, pharmacies, bains, coiffeurs, etc., etc.

Avis aux Chasseurs

ÉPICERIE CENTRALE

Rue Saint-Jean, Saumur

Maison ne vendant que des produits supérieurs.

Depuis 1 fr. 25 la boîte	Pâtés de foie gras truffé,	Depuis 1 fr. 25 la boîte
	— de faisan,	
	— de grives,	
	— d'alouettes de Pithiviers,	
	— de bécasses,	
	Rillettes de Tours,	
	Civet de lièvre,	
	Galantine de bœuf,	
	— de jambon,	
	Etc., etc., etc.	

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

petites filles.

— Voyez-vous, ma chère amie, mon père n'en fait point d'autres. Je lui demande en décembre de louer, pour cette saison, un pied-à-terre à Granville. Il me répond : « Allons ! Jeanne, encore un caprice ! » Il me tape sur la joue ; nous n'en reparlons plus, et, naturellement, j'oublie. Or, il y a quatre jours, il entre dans ma chambre, me met son baiser habituel au front, et, sans préambule :

— Fais tes malles, fillette. Nous partons demain.

— Nous... partons ?

— Mais, assurément. Est-ce que tu ne t'y attendais pas un peu ?

— Moi ? Pas le moins du monde. Et où allons-nous ?

— A Saint-Pair, inaugurer notre chalet.

— Je vous laisse juger de ma stupéfaction. Voilà comment mon père fait les choses.

Jeanne raconta cela sans façon, sans remarquer le sourire pincé de sa compagne.

— Vraiment ! dit celle-ci avec un rire qui sonnait faux, vous êtes, ma chère enfant, vous et votre père, de vrais héros de contes de fées.

— Auxquels il manque peut-être la lée

jalouse, n'est-ce pas ? répliqua la jeune fille, frappée désagréablement par la phrase. Mais je me rassure à la pensée que cela nous viendra. L'anneau de Polycrate n'est pas encore entre nos mains.

L'aimable femme feignit de n'avoir point compris.

Aussi bien, Mlle de Bueil n'attachait-elle point d'autre importance à de tels propos. Elle soupçonnait peut-être les félonies de la vie sociale ; à coup sûr, elle les ignorait.

Quand elle eut parcouru la plage d'un bout à l'autre, ce qui se fait très vite, elle revint à la Tranchée des Anglais. En moins de deux heures, étant données les distances, elle avait visité la côte, vu Saint-Pair et la Ville-Haute, escaladé le roc du Sémaphore. Quelques points bruns de l'horizon attiraient ses regards. Elle s'approcha d'un vieux pêcheur qui fumait en paix son brûle-gueule.

— Mon ami, demanda-t-elle, qu'est-ce qu'on aperçoit là-bas ?

Le bonhomme se retourna, ôta sa pipe d'entre les dents noircies qui la retenaient, et, saluant respectueusement la belle jeune fille qui l'interrogeait :

— Ça, là-bas, mam'zelle, c'est les trois Hou-

guenants, l'île Longue, la Grande-île, sans compter les petites, — qu'on les nomme aussi les îles Chauzey.

— Les îles Chauzey ! Ah ! Est-ce qu'on peut y aller ?

— Dame ! puisque tout le monde y va.

— Et quelle est la distance ?

— Dame ! mam'zelle, ça varie.

Jeanne éclata de rire.

— Comment, ça varie ?

— Pour sûr. Pour un boulet de canon, c'est à onze kilomètres cent dix-sept mètres, ou, comme nous disons, nous autres marins, six mille et demi. Mais pour un nageur ou pour un bateau, c'est quelquefois plus long et quelquefois plus court, selon que le vent souffle de la Manche ou de la côte.

— Ah ! très bien ! s'écria Jeanne. J'ai compris.

— Oui, poursuivit le vieux. C'est même le plus souvent trop près, attendu qu'on touche tout de suite à l'éternité. J'ai connu de bons marins qui n'en sont pas revenus, et il y a des malins qui rient quand on leur conte que le diable se loge plus souvent qu'on ne croit dans les cent cinquante cailloux que vous voyez là-bas. Mais enfin, c'est pas pour vous

faire peur, et quand il vous plaira d'y faire un tour, je vous y mènerai tout de même, ma belle demoiselle, sans que vous ayez besoin de craindre, tant seulement un petit quart d'heure. Le père Yvon Toulfran, que je m'appelle, il en a vu bien d'autres, allez, dans les parages de l'île du Sein.

— Tiens ! vous êtes donc Breton, mon brave ?

— Un peu, je vous écoute. Même qu'il n'y a pas plus Breton que moi. Seulement, ma femme est de ce pays-ci, et je me suis établi baigneur à Saint-Pair, pour vous servir.

— Eh bien ! j'aurai recours à vous, maître Yvon Toulfran. A propos, elles sont inhabitées, ces îles ?

— Oh ! pas toutes. Il y a des carrières de granit, du varech pour les chimistes. Il y a même un ogre dans une qu'on appelle le Grand-Bouf.

— Vous dites ?

— Je dis : un ogre. Même qu'il est bien connu par ici.

Ce mot « ogre » avait fait accourir la petite Dumarroy, qui jeta une exclamation gouailleuse dans le dialogue.

(A suivre.)

Étude de M^r GUÉRET, notaire à Brain-sur-Alloues.

A VENDRE

A L'ADJUDICATION

Le Lundi 15 septembre 1890, à la Mairie de Brain, à 2 heures de l'après-midi,

212 PEUPLIERS, dits Bouillards

Complantés sur la route de Brain à Varennes,

Et divisés en 3 lots :

1^{er} lot. — 64 peupliers à prendre depuis la sortie du bourg de Brain au ruisseau traversant la route, au lieu dit le Chenil; sur la mise à prix de 740 fr.

2^e lot. — 107 peupliers à prendre du carrefour des Cosnardières à la Chaussée; sur la mise à prix de 820 fr.

3^e lot. — 41 peupliers complantés, savoir: 3 avant le pont des Etrepés, dont 4 au levant et 2 au couchant, et 38 entre le pont des Etrepés et le pont de l'Echeneau; sur la mise à prix de 690 fr.

Pour tous renseignements, s'adresser audit notaire. (697)

AMEUBLEMENTS

En tous genres

H. Hardy

Fabricant à la Croix-Verte.

Spécialité de salles à manger et de chambres à coucher, vieux chêne sculpté et noyer ciré, de styles gothique, Louis XIII, Henri II.

Grand choix de meubles de salon, bureaux, bibliothèques, porte-chapeaux, coffres à bois, écrans, guéridons, glaces.

Chaises paille de couleur, cannelées et cuir de Cordoue, sièges en bois courbé (fortes remises sur les prix du tarif).

Tous ces meubles sont garantis sur facture et à des prix défiant toute concurrence.

Décapage et travaux de sculpture à façon pour MM. les Entrepreneurs et Amateurs de la ville.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance de suite, LE

Moulin à eau et à vapeur

DE LA

BLANCHISSERIE

Commune de Doué-la-Fontaine, à 2 kilomètres de la gare.

Contenant: quatre paires de meules, bluterie, nettoyage, etc., une chaudière neuve économique, de la force de 20 chevaux, ne dépensant que 20 centimes de charbon pour moudre un hectolitre de blé.

On montera des cylindres si le preneur le désire.

S'adresser, pour traiter, à M. SIGOGNE-LEROUX, propriétaire à Soulanges. (667)

M. DUPUY-ARDOUIN, à la Rompre, commune de Saint-Lambert, a l'honneur d'informer le public qu'à partir de ce jour il ne paiera pas les dettes de sa femme, née SIDONIE ARDOUIN. Saumur, le 9 septembre 1890.

MAGASIN D'ÉPICERIE

A céder

Au centre de la ville

S'adresser au bureau du journal.

M^{lle} HUTT, professeur de piano et de chant, demeure maintenant, 32, Grand'Rue, à Saumur.

PILULES BEECHAN

Célèbre Remède anglais contre les MALADIES du FOIE, de l'ESTOMAC et des NERFS: Accumulation de bile et de glaires, constipation, migraines, etc. Les PILULES BEECHAN purifient le sang et en régularisent le cours: aussi sont-elles très recommandées aux Dames.

Préparées par THOMAS BEECHAN, à St-Helens (Angleterre). Prix: 2 fr. et 4 fr. 50 avec instruction détaillée. Tous les dépôts sont pour la France et ses colonies: Pharmacie Anglaise des Champs-Élysées, 2, Avenue des Champs-Élysées, 62 et Pharmacie HOGG, 2, Rue Castiglione, PARIS. DÉTAIL DANS TOUTES LES PHARMACIES.

Dépôt à Saumur, pharmacie NORMANDINE. Petites Boîtes, 4 fr. 50.

A VENDRE FOIN

premier et deuxième qualité, et secondes COUPES de FOIN et SAINFOIN sur pied.

S'adresser à M. BOUVET-LADUBAY, à Saint-Florent. (594)

ON DEMANDE une place de **Garde particulier**. Le postulant se chargerait d'une partie de jardinage. Bonnes références.

S'adresser au bureau du journal.

VERITABLE
EXTRAIT DE VIANDE
LIEBIG
PRÉCIEUX POUR MÉNAGES
Depuis 1867, la plus haute récompense
aux grandes Expositions Internationales
Hors concours depuis 1889
SE MÉFIER DES IMITATIONS
Vérifier la signature du Dr J. C. Liebig
sur chaque boîte sur l'étiquette
et chez les épiciers et pharmaciens

CHASSEURS

Faites vos provisions à

l'Épicerie Parisienne

RUE D'ORLÉANS, 33, et RUE DACIER, 38

Conserves de qualité supérieure, en boîtes à ouverture très facile

Purée de foie gras truffée	la boîte	4.40
Galantine de volailles truffée	—	2.50 et 4.25
Pâtés de lièvre, d'alouettes, etc.	—	2.75 et 4.50
Pâté de foie gras truffé	—	1.40 et 2.25
Mortadell de Bologne	—	1.40 et 2.25
Galantine de bœuf	—	1.50 et 2.75
— de jambon	—	2.50
Langue de bœuf	—	2.50

Flasks de poche, Cognac, Kirsch et Rhum: 0,90 et 1 fr. 50.

LEON FRESCO

CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

SAUMUR

Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 55	12 50	7 55	8 30	11 25	
Chartres	6 »		9 34	10 12	2 51	9 41	10 12	1 33
Château-du-Loir	10 43		12 22	1 58	6 35	12 28	1 8	4 51
Noyant-Méon	11 20		1 5	3 8	7 40	1 13	5 54	
Linzières-Bouton	11 29		»	3 17	7 49	»	6 4	
Vernantes	11 43		»	3 30	8 »	»	6 14	
Blou	11 54		»	3 41	8 10	»	6 24	
Vivv	12 2		»	3 49	8 17	»	6 31	
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)	12 15		1 38	4 2	8 29	1 48	2 22	6 42
(départ)	12 23		1 44	4 14	8 34	1 54	2 28	6 53
Nantilly (arrivée)	12 31		»	4 22	8 41	»	7	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	12 41		»	4 34	8 51	»	7 11	
(départ)		8 31	10 37	»	4 11	8 30	»	6 50
Nantilly (départ)		8 37	10 44	»	4 23	8 43	»	7 3
Chacé-Varrains		8 47	10 52	»	4 29	8 49	»	7 9
Brézé-Saint-Cyr		9 11	11 »	»	4 37	8 56	»	7 17
Montreuil-Bellay		9 41	11 24	2 15	4 57	9 14	2 25	2 59
Thouars		10 17	11 57	2 44	5 51	9 40	2 52	3 28
Niort			3 58	4 30	8 42	4 40	5 20	11 40
Saintes				6 24	11 52	6 22	7 53	2 22
Bordeaux				9 52	4 18	9	11 13	4 54

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux					5 40	8 20		3
Saintes					7 12	9 9	11 39	6 40
Niort	5 25				9 42	10 51	2 5	5 43
Thouars	8 35	6 5	12 12	12 45	1 35	4 15	5 35	8 10
Montreuil-Bellay	9 40	6 57		1 7	2 37	5 1	9	10 32
Brézé-Saint-Cyr	9 59	7 18			2 51	5 16	9 41	
Chacé-Varrains	10 11	7 27			2 58	5 24	9 50	
Nantilly (arrivée)	10 16	7 32			3 3	5 29	9 55	
SAUMUR (Etat)								
(arrivée)	10 22	7 45	Mixte		3 13	5 42	10 3	
(départ)		7 25	11 25		2 52	5 20		
Nantilly (départ)		7 36	11 36		3 4	5 31		
SAUMUR (Orl.)								
(arrivée)		7 47	11 44	1 34	3 12	5 39	10 59	11 46
(départ)		7 57	11 54	1 39	3 16	5 43	11 7	11 53
Vivv		8 11	12 10		3 28	5 57		
Blou		8 20	12 19		3 36	6 6		
Vernantes		8 33	12 33		3 47	6 19		
Linzières-Bouton		8 46	12 45		3 58	6 31		
Noyant-Méon		9 1	12 58	2 15	4 10	6 45	11 44	
Château-du-Loir		10 22	2 4	2 55	5 23	7 58	12 38	1 12
Chartres		2 47		5 56	9 26	12 4	3 26	4 5
Paris		5 50		7 30	11 50	2 27	5 10	5 45

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 41	4 34	9 5
Port-Boulet	8 40	12 20	6 50	8 10	4 56	9 45
Chinon	9 4	1 14	7 14	9 4	7 6	10 32

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Saumur	7 52	11 16	4 31	7 55	11 50	3 30
Port-Boulet	8 44	1 10	5 10	8 15	12	3 40
Bourgueil	8 54	1 20	5 20	9 4	12 33	4 5

POITIERS — MONTREUIL — DOUÉ — ANGERS

STATIONS	Mixte		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Poitiers	6 5	6 45	12 53			
Moncontour	7 41	10 47	2 42			
Loudun	8 19	1 39	3 56			
Montreuil (ar.)	9 19	3 21	4 35			
(départ)	6 50	9 27	4 20	4 59	9 30	
le Vaudelnay	7 2	9 39	4 46	5 10	9 43	
Baugé	7 14	9 51	5 30	5 21	9 56	
Doué	7 22	9 58	6 16	5 29	10 5	
Martigné	7 45	10 20	7 5	5 49	10 30	
Angers	9 12	11 45	10 7	7 12		

ANGERS — DOUÉ — MONTREUIL — POITIERS

STATIONS	Omn.		Marc.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	6 30	
Martigné	6 1	8 26	11	1 12	8 4	
Doué	6 24	8 55	11 54	1 35	8 13	
Baugé	6 32	9 5	12 16	1 44	8 28	
le Vaudelnay	6 39	9 13	12 34	1 51	8 37	
Montreuil (ar.)	6 48	9 26	12 51	2 1	8 54	
(départ)	7 38		1 26	2 21	9 17	
Loudun	8 24		4 14	3 40	10 14	
Moncontour	8 56		6 10	3 43	10 49	
Poitiers	10 33		10 40	5 22	12 17	

LIGNE D'ORLÉANS

NANTES — ANGERS — SAUMUR — TOURS — PARIS

STATIONS	Directe		Omn.		Omn.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Nantes	11 55		8 25	8 55	12 7	3 10		7 35
Angers	2 19	6 30	10 29	12	2 57	5 10	5 29	9 35
La Ménitrie	2 52	7 10	10 51	12 37	3 42		6 10	10 1
Les Rosiers		7 19	10 58	12 46	3 52		6 32	
St-Clément		7 26		12 53	3 59		6 32	
St-Martin		7 33		12 59	4 7		6 41	
Saumur ar.	3 22	7 46	11 13	1 11	4 20	5 53	6 58	10 24
— dt.	3 26	7 52	11 16	1 15	4 31	5 56	7 3	10 30
Varennes		8 5	11 26	1 27	4 45		7 21	
Port-Boulet	3 50	8 20	11 35	1 38	5 1	6 13	7 39	10 50
Langeais	4 23	8 59	11 55	2 12	5 46	6 35	8 30	11 16
Tours ar.	5 2	9 42	12 35	2 51	6 35	7 14	9 52	11 48
Paris arr.	10 39		4 48	10 46	2 35	11 58		5 7

PARIS — TOURS — SAUMUR — ANGERS — NANTES

STATIONS	Expr.		Omn.		Omn.		Omn.	
	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	soir